

# CONJONCTURE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

JUIN 2022



Le lieu de convergence des idées

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE 2

<b>SYNTHESE DES INDICATEURS-SOCLES ET OBJECTIFS.....</b>	<b>3</b>
<b>LES 12 INDICATEURS-SOCLES.....</b>	<b>5</b>
Indicateur n°1 : PIB et Valeur Ajoutée	6
Indicateur n°2 : Démographie des établissements économiques	8
Indicateur n°3 : Pouvoir d'achat (Niveau de vie)	10
Indicateur n°4 : Activité de la population active	12
Indicateur n°5 : Evolution de la population	14
Indicateur n°6 : Accès à la santé	16
Indicateur n°7 : Etudiants et Etudiantes	18
Indicateur n°8 : Pauvreté monétaire	20
Indicateur n°9 : Consommation et production d'énergie	22
Indicateur n°10 : Artificialisation des sols	24
Indicateur n°11 : Emissions de Gaz à effets de serre (GES)	26
Indicateur n°12 : Fréquentation TER	28
<b>COMPOSITION DE L'ATELIER CONJONCTURE .....</b>	<b>30</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>31</b>
<b>RAPPORTS DU CESER CVL VOTES DEPUIS 2015 .....</b>	<b>32</b>

# SYNTHESE DES INDICATEURS-SOCLES ET OBJECTIFS

Thème	Indicateur-socle	Donnée(s)	Année Source (actualisation)	Objectif	Evolution écart et respect objectif arrêté par CESER
Economie	PIB et Valeur Ajoutée	PIB	2020 INSEE (Fév 2022)	Parvenir à une évolution du PIB égale ou supérieure à la moyenne nationale	
		VA		Accroître la part des activités productives sur la VA régionale	
	Démographie des établissements économiques	Stock établissements marchands non agricoles	2020 INSEE (Oct 2021)	A minima, suivre l'évolution nationale du stock d'établissements	
		Nombre entreprises employeuses		Augmenter la part des établissements employeurs	
	Pouvoir d'achat	Revenu médian	2019 INSEE (Jan 2022)	Atteindre à dépasser le niveau du revenu médian national	
				Abaisser l'écart de revenu entre plus riches et plus pauvres	
Social	Activité de la population active	Taux de chômage	2021 INSEE (Sept 2021)	Demeurer en-dessous de la moyenne nationale (sens BIT)	
		Taux d'emploi		Se rapprocher de la moyenne nationale	
	Evolution de la population	Solde migratoire	2022 INSEE (Jan 2022)	Disposer d'un solde migratoire positif	
		Evolution de la population totale et moins 30ans		Augmenter le nombre d'habitants	
	Accès à la santé	Nombre médecins pour 1000 habitants / « désert médical »	2021 MSS-DRESS (Juil 2021)	Augmenter le nombre de médecins pour 1000 habitants	
				Être au-dessus du seuil de « désert médical » dans tous les départements	
	Etudiants / Etudiantes	Nombre d'étudiants	2019-2020 Education Nationale- INSEE (2nd sem. 2021)	Réduire l'écart avec la moyenne nationale pour le nombre d'étudiants pour un admis au Bac	
Admis au Bac					
Pauvreté monétaire	Taux de pauvreté	2019 INSEE (Jan 2022)	Faire baisser le taux de pauvreté		
Environnement	Consommation et production d'énergie	Consommation d'énergies (toutes origines)	2019 OREGES (Mars 2021)	Diminuer la consommation régionale d'énergies de 2,5% par an	
		Production d'énergies renouvelables / Consommations d'énergies DCC		Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale	
	Artificialisation des sols	Sols artificialisés, sols agricoles et sols naturels	2015 DRAAF (Avr 2019)	Parvenir à une artificialisation des sols inférieure ou égale à l'évolution de la population	
	Emissions de gaz à effets de serre	GES totales	2019 Lig'Air (Mars 2021)	Diviser par 4 les émissions de GES à horizon 2050 (base 2008)	
Fréquentation TER	Passagers.km	2020 ARAFER (Jan 2022)	Disposer d'une évolution positive du passager.km		

**Légende « Evolution écart et respect objectif arrêté par CESER »**

<b>Actualisation en novembre 2021</b>		
<b>Tendance ou non vers l'objectif sur la dernière année d'analyse</b>	Se rapproche de l'objectif	
	S'éloigne de l'objectif	
	Stagne	
<b>Respect de l'objectif</b>	Atteint	
	Non atteint	
	En amélioration mais non atteint	

## LES 12 INDICATEURS-SOCLES

## Indicateur n°1 : PIB et Valeur Ajoutée

### CHIFFRES-CLES

- PIB :-7,4% en 2020
- VA : 28,4% issue du secteur productif

### OBJECTIFS DU CESER CVL

- Parvenir à une évolution du PIB égale ou supérieure à la moyenne nationale ✓
- Accroître la part des activités productives (secteur primaire) sur la VA régionale ✓

### DEFINITION

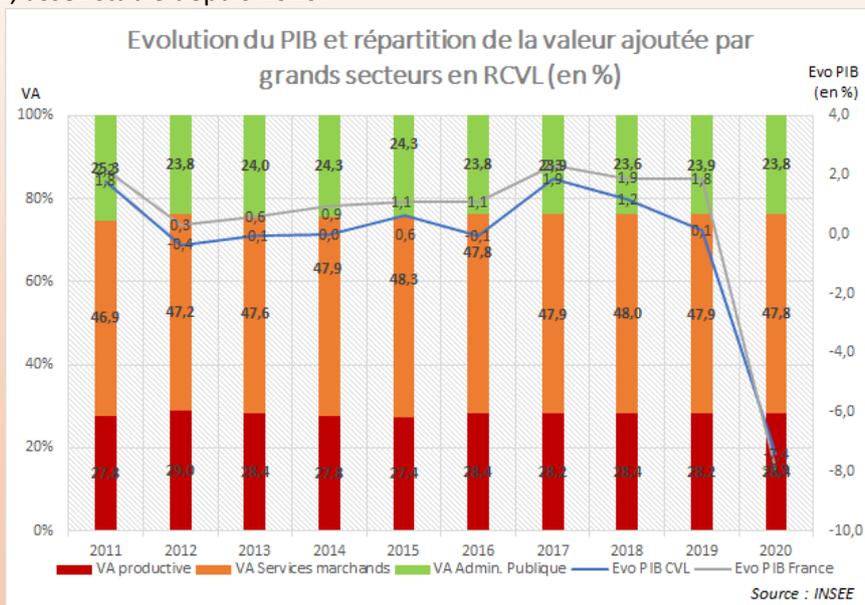
Le PIB (Produit Intérieur Brut) est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production d'un territoire. Le PIB pris en compte est en volume [Voir précisions](#)  
 La VA (Valeur Ajoutée) constitue le solde du compte de production et est égale à la valeur de production diminuée de la consommation intermédiaire (prix courants).  
 Les données antérieures à 2017 sont définitives, les données 2017 et 2018 sont semi-définitives, les données 2019 et 2020 sont provisoires.

### LIMITES DES INDICATEURS

- Ces agrégats économiques ne présagent pas des qualités sociales et environnementales
- Les deux données ne comprennent pas trois grands secteurs économiques singularisant la région : armement, agriculture à l'export et production d'énergie. Cependant, l'observation du PIB et de la VA se font à périmètre constant.

### CONSTAT

Le PIB régional a subi une baisse historique en 2020 liée à la crise COVID-19 avec une évolution de -7,4%. Cette baisse fait suite à deux années de hausse sensible (+1,9% en 2017 et 1,2% en 2018 et une année de stagnation en 2019). Cette évolution négative est moins importante que celle observée au niveau national (-7,9%) peut être expliquée par des baisses de revenus moins importantes soutenant la consommation (notamment les retraités) et la structuration sectorielle (tourisme moins massif que d'autres régions).  
 La VA régionale est composée à 76,2% de secteurs marchands, dont 28,4% pour la VA « Production » (agriculture, industrie et construction), qui conforte ses positions de la première moitié de la décennie. La part de la VA issue des administrations publiques est de 23,8%, assez stable depuis 2016.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Structurer l'industrie agro-alimentaire en région** en renforçant le dialogue entre les acteurs des filières, en adaptant l'offre pour capter les marchés de proximité ou à l'export, en soutenant la formation (CFA Agroalimentaire), en soutenant des systèmes agroalimentaires locaux et durables

- [\*Pour un aménagement concerté et équilibré des granges franciliennes : quelles nouvelles coopérations interrégionales ? \(avec le CESER IdF, 04/2021\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)\*](#)

**Pousser l'Industrie du Futur (IF)** en apportant des aides techniques et financières, en accompagnant les salariés et les managers, en créant un pôle régional « sous-traitance du futur »

- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)\*](#)
- [\*Comprendre l'industrie du futur en région Centre-Val de Loire \(06/2016\)\*](#)

**Encourager les échanges nationaux et internationaux : encourager le fret ferroviaire et développer le numérique** en valorisant les infrastructures existantes, en déployant les réseaux de télécommunications (Très Haut Débit et téléphonie mobile)

- [\*Virage numérique dans les TPE \(02/2020\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Un élan nécessaire pour le fret ferroviaire en région Centre-Val de Loire \(06/2016\)\*](#)

**Faire de l'économie circulaire (EC) un secteur d'activité porteur et majeur** en transformant les contraintes en opportunités, en intégrant l'EC dans l'ensemble des politiques de la région

- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Et pourtant elle tourne ! – Economie circulaire : un défi pour la région \(11/2017\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)\*](#)

**Développer la clusterisation des filières leaders et porteuses** en amplifiant la filière de la sous-traitance et C-Valo pour booster l'innovation, en identifiant les besoins des structures et en associant Dév'Up et le CRT pour créer une agence d' « attractivité »

- [\*L'attractivité de la recherche en Centre-Val de Loire – Menaces et opportunités \(12/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)\*](#)
- [\*Comprendre l'industrie du futur en région Centre-Val de Loire \(06/2016\)\*](#)

**Prolonger les efforts importants en direction du secteur touristique** en lançant des réflexions collectives par segments de clientèle, en poursuivant la promotion de la région, en investissant dans les espaces de franges franciliennes

- [\*Pour un aménagement concerté et équilibré des granges franciliennes : quelles nouvelles coopérations interrégionales ? \(avec le CESER IdF, 04/2021\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)\*](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : INSEE
- Périodicité : Annuelle
- Mise à jour : Février 2022
- Dernière année disponible : n-2

## Indicateur n°2 : Démographie des établissements économiques

### CHIFFRES-CLES

- Stock d'établissements : 171 329 (+5,1% sur 1 an)
- Part des établissements employeurs : 29,6% (-6,8% sur 1 an)

### OBJECTIFS DU CESER CVL

A minima, suivre l'évolution nationale du stock d'entreprises ~~X~~  
Augmenter la part des entreprises employeuses ~~X~~

### DEFINITION

Le stock d'établissement détermine le nombre d'établissements (et non d'entreprises, une entreprise pouvant posséder plusieurs établissements) présents sur un territoire au 31/12 de l'année précédente.

### LIMITES DES INDICATEURS

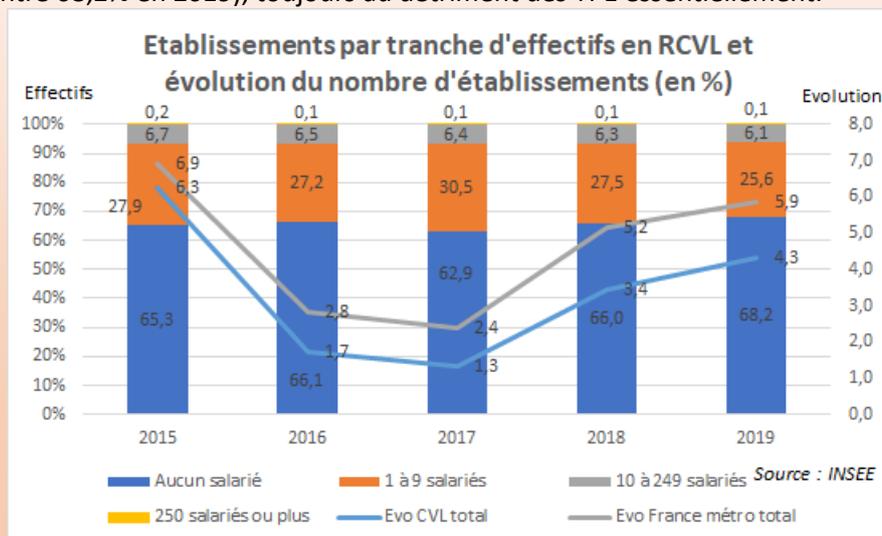
- Sont exclus du champ les secteurs agricoles et les unités non marchandes (administration de l'Etat, hors Défense ; administration hospitalière ; organismes sociaux ; Collectivités territoriales ; autres unités non marchandes).
- Certains établissements dont l'effectif est non renseigné sont par défaut intégrés aux effectifs 0.

### CONSTAT

La région comptait 171 329 établissements début 2020, soit une hausse de 5,1% en un an (contre +6,6% en France métropolitaine). Cette hausse est la plus importante depuis 2015 qui avait connu une évolution de +6,3%. L'écart entre les évolutions du stock d'établissements régionaux et nationaux se réduit légèrement par rapport à 2019 à 1,5 point.

Ce stock d'établissements est porté par une augmentation du nombre de créations d'entreprises (20 851 entreprises créées en 2019, +19,4% en un an) simultanément à une baisse des défaillances (-6,3% en 2019).

La structure des établissements par nombre de salariés poursuit sa modification sensible avec une forte augmentation de la part des établissements non employeurs (70,4% en 2020 contre 68,2% en 2019), toujours au détriment des TPE essentiellement.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Rendre plus sûre et plus facile la création d'activité** en formant les chefs d'entreprises, en favorisant les réseaux d'entrepreneurs et la transmission d'entreprise, en encourageant l'entreprenariat dans les activités de proximité, en communiquant sur les aides du CR

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)](#)
- [Pour un meilleur accompagnement des entreprises régionales \(06/2016\)](#)

**Pousser les entreprises à se saisir des opportunités du numérique** en poursuivant le soutien aux entreprises innovantes, en accompagnant les entreprises traditionnelles dans leurs usages et équipements numériques, en étudiant les impacts du e-commerce

- [Virage numérique dans les TPE \(02/2020\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Miser sur une amélioration de l'offre touristique** en investissant dans l'implantation d'hébergements de grande qualité et dans une montée en qualité

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Renforcer l'action régionale vers les aides indirectes** en incluant une clause de éco-socio-conditionnalité des aides directes, en créant un fond régional pour lutter contre les défaillances

- [Contribution du CESER CVL au SRDEII \(10/2016\)](#)
- [Pour un meilleur accompagnement des entreprises régionales \(06/2016\)](#)

**Créer une administration de mission pour équilibrer territorialement les (re)localisations** d'activités (« DATAR » régionale)

- [Métropolisation et cohésion régionale \(10/2020\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : INSEE-REE
- Périodicité : Annuelle
- Mise à jour : Octobre 2021
- Dernière année disponible : n-2

**Indicateur n°3 : Pouvoir d'achat (Niveau de vie)****CHIFFRES-CLES**

- Revenu médian : 21 710 €
- Ecart moyen entre plus riches et plus pauvres : 3

**OBJECTIFS DU CESER CVL**

Atteindre à dépasser le niveau du revenu médian national **×**  
 Abaisser l'écart de revenu entre plus riches et plus pauvres **×**

**DEFINITION**

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. [Voir précisions](#)

La médiane du niveau de vie est le revenu divisant en deux une population cible avec la moitié de la population disposant de revenus supérieurs et l'autre moitié disposant de revenus inférieurs.

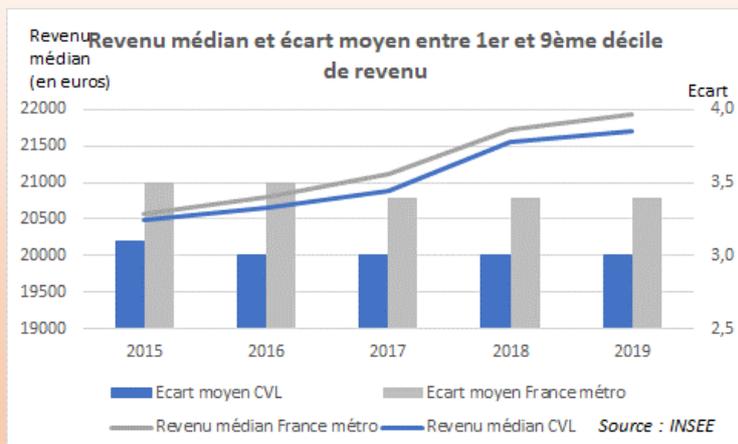
Si on ordonne les niveaux de vie, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux.

**LIMITES DES INDICATEURS**

- Le revenu est à considérer de manière relative, les conditions de vie étant différentes selon la composition de son foyer et sa localisation notamment.
- Le revenu médian ne prend pas en compte l'inflation. En revanche, il prend en compte les revenus salariés, patrimoniaux, les transferts d'autres ménages et les prestations sociales (CAF, RSA, APL,...).
- Une disponibilité des données tardive.

**CONSTAT**

En région en 2019, **le revenu médian est de 21 710 €**, en augmentation de 0,7% sur la dernière année, soit une dynamique légèrement moins importante qu'au niveau national (+0,9%). Ce revenu demeure en-dessous du niveau national métropolitain de 1%, soit une augmentation sensible de l'écart (0,79% en 2018) après une année de réduction en 2018. L'écart moyen entre 1<sup>er</sup> et 9<sup>ème</sup> décile reste stable sur les dernières années (écart de revenu x3). Cet écart de revenu est toujours sensiblement moins important en RCVL qu'au niveau national (3,4).



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Favoriser l'insertion par l'activité économique** en identifiant les territoires et les emplois cibles, en portant une attention particulière aux apprenants les plus fragiles

- [\*L'attractivité de la recherche en Centre-Val de Loire – Menaces et opportunités \(12/2019\)\*](#)
- [\*Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*La région CVL à l'épreuve des discriminations \(02/2016\)\*](#)

**Agir sur le coût du logement dans les dépenses contraintes** en favorisant les hébergements sociaux, solidaires et temporaires, en expérimentant les « Territoires 100% bien logés, en simplifiant les démarches d'accès aux HLM et en les valorisant, en fusionnant les garanties locatives,

- [\*Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Bien vivre son logement – Le logement des jeunes et des personnes âgées en région CVL \(12/2017\)\*](#)

**Revaloriser les métiers en tensions de recrutement et porteurs pour l'économie régionales**

- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)

**Rendre l'accès moins onéreux aux services publics cibles** en renforçant l'accès à la culture et aux loisirs, en rendant les prix des transports en commun plus attractifs

- [\*Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*L'apport économique de la culture en région Centre-Val de Loire \(10/2016\)\*](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : INSEE
- Périodicité : Annuelle
- Mise à jour : Janvier 2022
- Dernière année disponible : n-3

## Indicateur n°4 : Activité de la population active

### CHIFFRES-CLES

- Taux de chômage : 7,2% au T1-2021 (-1,4% sur 1 an)
- Taux d'emploi : 59,7%

### OBJECTIFS DU CESER CVL

- Demeurer en-dessous de la moyenne nationale (sens BIT) ✓*
- Se rapprocher de la moyenne nationale sur le taux d'emploi ✓*

### DEFINITION

Le taux de chômage calculé au sens du BIT comprend les personnes sans emploi (ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence), disponibles dans les 15 jours, et ayant cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en ayant trouvé un qui commence dans moins de trois mois. *Précisions ici*

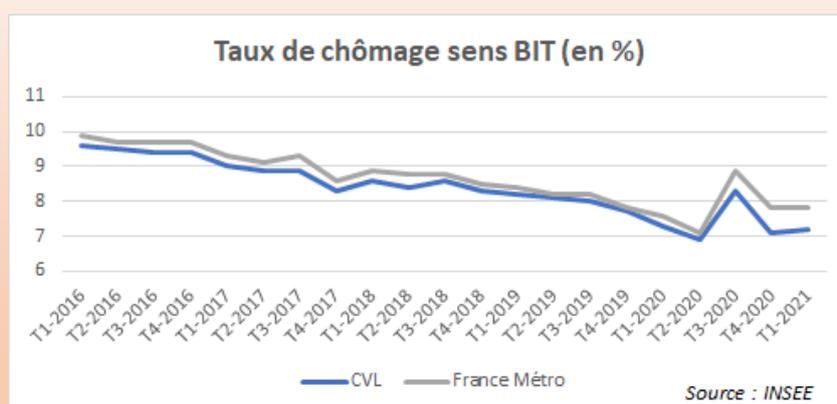
Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus en âge de travailler.

### LIMITES DES INDICATEURS

- La catégorie de chômage analysée ne comprend pas les demandeurs d'emplois ayant une activité réduite mais en recherche d'emploi.
- Le taux d'emploi en région est sous-estimé du fait de l'influence de l'Ile-de-France et des navetteurs quotidiens résidant en Centre-Val de Loire.
- Le taux d'emploi annuel est pris pour référence au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en prenant en compte le nombre total de salariés et la population au 1<sup>er</sup> janvier (données définitives ou estimations).

### CONSTAT TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage (sens BIT) est en légère baisse sur la dernière année de -0,2 points de pourcentage, avec un taux de 7,2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. La crise économique de la COVID-19 a provoqué un ralentissement certain de la baisse du chômage observée dans la région ces quatre dernières années. En revanche, le taux de chômage régional accroît son écart avec le taux national (7,8%), ce qui tend à démontrer que CVL a mieux résisté à la crise en 2020, malgré une pointe notable à 8,3% au T3-2020 (1<sup>er</sup> déconfinement). L'importance des structures industrielles de sous-traitance dans le tissu économique et leur volonté de conserver en leur sein les compétences et savoirs-faire peut être une explication de cette résilience.



## CONSTAT TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi en Centre-Val de Loire est en hausse sensible en 2021, dans la continuité des années précédentes (hors 2020 dont le T1 a été impacté par le 1<sup>er</sup> confinement) pour s'établir à 59,7% au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (0,908 million en emploi pour 1,520 millions actifs). Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (61,8%), mais en évolution plus favorable en région, dynamique originale sur les 3 dernières années.

L'évolution positive en 2021 est due à un quasi-maintien du nombre de salariés (retour au niveau de 2019) conjuguée à une baisse toujours suivie du nombre d'actifs (-8000 par rapport à 2020).

## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Améliorer la gestion des compétences des salariés et les formations dédiées** en développant la GPEC, en accompagnant les mutations de l'emploi, en communiquant sur les dispositifs existants

- [Virage numérique dans les TPE \(02/2020\)](#)
- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Améliorer l'emploi dans les établissements de l'ESS** en favorisant l'entrepreneuriat et l'employabilité collaboratifs, en accompagnant la professionnalisation des acteurs de l'ESS

- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Contribution à la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire \(06/2017\)](#)
- [Le bénévolat et le lien entre les âges – mieux vivre ensemble, pour une société plus solidaire en région CVL \(11/2015\)](#)

**Former les jeunes pour une meilleure insertion sur le marché du travail** en organisant les parcours de réussite, en poursuivant la réflexion CFA et lycées du futur, en facilitant les mobilités des apprenants, et en évaluant certains programmes de formation

- [L'attractivité de la recherche en Centre-Val de Loire – Menaces et opportunités \(12/2019\)](#)
- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Enseignement supérieur et recherche en région CVL et liens avec ses territoires \(12/2016\)](#)

**Lutter contre les discriminations** en apportant un soutien linguistique, en impulsant une politique forte de formation et d'emploi pour parvenir à l'égalité professionnelles

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [La région CVL à l'épreuve des discriminations \(02/2016\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : INSEE
- Périodicité : Trimestrielle
- Mise à jour : Juillet 2021
- Dernière année disponible : n

## Indicateur n°5 : Evolution de la population

### CHIFFRES-CLES

- Baisse de la population sur 4 dép. et sur RCVL en 2021
- Solde migratoire CVL estimé 2019-2022 : 0,0%

### OBJECTIFS DU CESER CVL

Disposer d'un solde migratoire positif   
Augmenter le nombre d'habitants 

### DEFINITION

Population effective et estimation des populations totale et de moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier. Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties d'un territoire donnée.

### LIMITES DES INDICATEURS

- Les données traitées au-delà de 2019 sont provisoires. Les données définitives sont disponibles via le recensement général avec un décalage temporel de 3 ans. Voir méthodologie sur [insee-recensement-population-IEB](https://www.insee.fr/fr/methodologie/recensement-population-IEB)

### CONSTAT POPULATION

La population totale en Centre-Val de Loire est estimée à près de 2,565 millions d'habitants en 2022. Son évolution est sensiblement négative sur les 3 dernières années et opposée par rapport aux estimations nationales. Cependant, les données définitives de 2019 indiquent une évolution annuelle positive sur ce millésime, dynamique absente depuis 2016.

Sur les six départements de la région, seulement deux dispose d'une population en croissance (Loiret et Indre-et-Loire) et compensent en 2019 une baisse dans les 4 autres départements.

#### Evolution de la population totale (en unité et/ou dynamique) (INSEE)

Territoires	Chiffres définitifs		Tendances estimées arrondies au millier		
	2018	2019	2020	2021	2022
18	303 408	302 306			
28	431 997	431 575			
36	220 595	219 316			
37	607 760	610 079			
41	330 248	329 470			
45	678 845	680 434			
RCVL	2 572 853	2 573 180			
France métro	64 844 037	65 096 768	65 285 000	65 447 000	65 627 000

La population de moins de 30 ans en région est estimée à près 0,847 million d'individus en 2021, en baisse sur les 5 dernières années. Cette tendance baissière est similaire en France. Tous les départements de la région connaissent une évolution négative. Cette baisse est sensiblement supérieure aux baisses estimées dans les départements, signifiant un vieillissement de la population.

#### Evolution de la population de moins de 30 ans (en unité et/ou dynamique) (INSEE)

	2018	2019	2020	2021	2022
18	92 602	91 291			
28	151 420	149 716			
36	63 790	62 593			
37	213 277	212 144			
41	105 046	103 055			
45	247 242	245 650			
RCVL	873 377	864 449			
France métro	23 029 104	22 922 151			

## CONSTAT SOLDES NATURELS ET MIGRATOIRE

(détail par départements dans le cahier des données)

Entre 2019 et 2022, le solde migratoire régional estimé est nul, en stabilité par rapport à la période 2014-2019. En revanche, le solde naturel estimé est en baisse sensible passant de d'une évolution nulle sur la période 2014-2019 à -0,1% entre 2019 et 2022.

### Solde naturels et migratoires (INSEE)

	2014-2019		Estimation 2019-2022	
	Naturel	Migratoire	Naturel	Migratoire
CVL	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%
France métro	0,3%	0,0%	0,1%	0,2%

## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Aménager l'espace régional dans un objectif de compétitivité et d'équilibre** en créant un pôle métropolitain du Val de Loire pour accroître l'offre de services rares, en pérennisant la Région CVL comme ensemble territorial, en renforçant les coopérations territoriales métropoles-espaces voisins et dans les franges (notamment via des contrats de réciprocité), en améliorant et en rendant plus durable le maillage et la cohésion régionale, en favorisant une échelle pertinente d'action des services publics et des initiatives d'actions (ex : GAL) à l'échelle des bassins de vie

- [Programme européen LEADER 2023-2027 \(02/2022\)](#)
- [Pour un aménagement concerté et équilibré des granges franciliennes : quelles nouvelles coopérations interrégionales ? \(avec le CESER IdF, 04/2021\)](#)
- [Métropolisation et cohésion régionale \(10/2020\)](#)
- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Enseignement supérieur et recherche en région CVL et liens avec ses territoires \(12/2016\)](#)

**Proposer un marketing territorial régional puissant et communiquer massivement sur les aménités régionales** en créant et en diffusant une image de marque de la région aux habitants et aux populations extérieures

- [Attractivité, territoires et bien-être, la qualité de vie interrogée \(10/2020\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Booster la politique culturelle, acquis régional à valoriser, et sportive** en développant des événements culturels porteurs, en promouvant des projets ambitieux et structurant pour le sport de haut-niveau, vecteurs de marketing territorial

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [L'apport économique de la culture en région Centre-Val de Loire \(10/2016\)](#)

**Mailler le territoire régional de services essentiels et supérieurs en lien avec leur milieu** en soutenant les antennes universitaires, en couvrant le territoire à 100% en téléphonie mobile, en multipliant les tiers-lieux, en mutualisant les équipements sportifs et culturels

- [Ouverture à la concurrence des TER en région Centre-Val de Loire – Contribution du CESER \(02/2020\)](#)
- [Virage numérique dans les TPE \(02/2020\)](#)
- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Situation des hôpitaux publics en région CVL – Saisine citoyenne du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : INSEE Périodicité : Annuelle Mise à jour : Janvier 2022
- Dernière année disponible : n-3 (données définitives), n-2 à n (estimations)

## Indicateur n°6 : Accès à la santé

### CHIFFRES-CLES

- 2,59 médecins pour 1000 habitants en 2021
- 4 départements en « désert médical »

### OBJECTIFS DU CESER CVL

- Augmenter le nombre de médecins pour 1000 habitants ✗
- Être au-dessus du seuil de « désert médical » dans tous les départements ✗

### DEFINITION

Les médecins retenus sont les généralistes et spécialistes exerçant leur activité en libéral et/ou en milieu hospitalier public au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

Le CESER CVL considère qu'un territoire est un désert médical quand la densité de médecins par rapport à la population est de 30% inférieure à la moyenne nationale.

### LIMITES DES INDICATEURS

- Des carences ou des sur représentations peuvent être présentes sur certains territoires selon les spécialités médicales. De même, les focales régionales et départementales ne permettent pas d'identifier les carences sur les territoires locaux et les temps d'accès aux soins.
- Les médecins sont comptabilisés par lieu d'inscription et non pas par lieu d'exercice principal.
- Les populations totales de l'INSEE sont des estimations sur les 3 dernières années.

### CONSTAT

La Région Centre-Val de Loire compte 6640 médecins en 2021 (dont 46,2% de généralistes), soit **2,59 médecins pour 1000 habitants**, contre 3,38 en France. Sur les cinq dernières années, le nombre de médecins ne cesse de diminuer dans la région (-1,1% en RCVL sur la dernière année contre +0,3% en France).

Les départements les moins bien dotés en médecins sont l'Eure-et-Loir (2 pour 1000 habitants), l'Indre (2,08) et le Cher (2,12).

**La région dispose de 23,3% de médecins en moins par habitant par rapport à la moyenne nationale, ne plaçant pas le territoire régional en désert médical.** Néanmoins, la baisse de la population totale ne compense la perte nombreuse de médecins et dirige progressivement la majorité des départements vers la qualification de désert médical.

On constate que **quatre départements sont qualifiés de désert médical** (Cher, Eure-et-Loir, Indre et Loiret) quand un seul, l'Indre-et-Loire, se situe au-dessus de la moyenne nationale en région, bénéficiant notamment de la Faculté de médecine régionale de Tours. Pour les urgences, le numérique, les SAMU, les pompiers, et les transferts hélicoptérés, idéalement 24h/24, concourent à une meilleure prise en charge des patients.

Différentiel nombre de médecins pour 1000 habitants par rapport à la moyenne nationale (en %)							
Année	18	28	36	37	41	45	RCVL
2017	-35,9	-36,3	-37,1	13,0	-26,6	-25,8	-20,7
2018	-36,6	-36,4	-35,8	13,4	-27,6	-27,8	-21,2
2019	-35,7	-37,8	-38,4	14,2	-28,3	-28,8	-21,7
2020	-37,5	-39,8	-39,3	14,7	-29,5	-29,7	-22,6
2021	-37,4	-40,7	-38,6	12,6	-29,9	-30,4	-23,3

## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Réorganiser le système de formation des personnels de santé en région** en organisant et développant les études de santé en région, en renforçant le CHT Val-de-Loire, en augmentant le numerus clausus régional, en modifiant les parcours d'études

- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Situation des hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire – Saisine citoyenne du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

**Faciliter l'installation puis ancrer les personnels de santé en région** en favorisant l'ancrage régional des professionnels de santé et l'accueil d'étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle, en simplifiant les aides à l'installation, en renforçant l'attractivité en zone rurale

- [Situation des hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire – Saisine citoyenne du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

**Expérimenter la médecine à distance** en faisant du numérique une opportunité, en intégrant la télémédecine dans la formation des étudiants

- [Situation des hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire – Saisine citoyenne du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

**Développer des actions de sensibilisation de santé au quotidien auprès des populations** (sport, alimentation).

- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- *Producteur : MSS-DREES*
- *Périodicité : Annuelle*
- *Mise à jour : Juillet 2021*
- *Dernière année disponible : n*

**Indicateur n°7 : Etudiants et Etudiantes****CHIFFRES-CLES**

- **64 707 étudiants** (2019-2020)
- **Ecart RCVL-France Etudiants / Admis Bac : -36,8%**

**OBJECTIF DU CESER CVL**

Réduire l'écart avec la moyenne nationale pour le nombre d'étudiants pour un admis au Bac ❌

**DEFINITION**

Effectif étudiants dans les établissements issus des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de l'Agriculture.

Les données du Baccalauréat comprennent les trois types de Bac : général, technologique et professionnel.

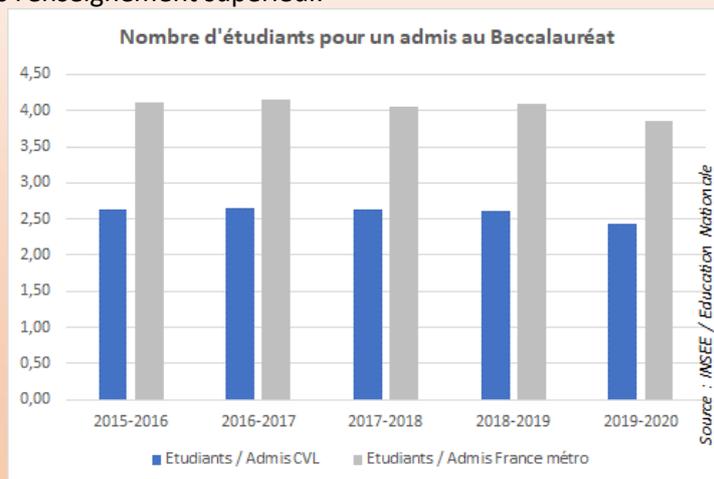
**LIMITES DES INDICATEURS**

- La donnée ne distingue pas les évolutions sur chacune des universités de la région et sur leurs sites décentralisés.
- Rupture statistique en 2018-2019 qui exclut les double-comptes issu des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

**CONSTAT**

**64 707 étudiants étaient présents en Centre-Val de Loire à la rentrée 2019**, en hausse de 1,3% par rapport à 2018. Cette évolution positive marque une reprise de l'évolution antérieure à 2018 (cette dernière avait été marquée par une rupture statistique pouvant expliquer la baisse).

La région compte 2,44 étudiants pour 1 admis au Bac (année 2019-2020), soit un taux inférieur à la moyenne nationale de 4,1 (écart de -36,8%). Cet écart continue sa hausse observée depuis la rentrée 2017-2018. Cet indice est en baisse sensible sur une année de -6,8%, baisse supérieure à la dynamique nationale (-5,8%). Les taux de réussite aux trois Baccalauréats (en CVL à 97,6% Général, 90,4% Professionnel et 94,9% Technologique) bien plus importants en 2020 et les débuts de Parcoursup ont pu priver de place des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Organiser les conditions de la réussite étudiante** en réengageant l'ensemble des acteurs dans une réflexion commune des universités régionales, en organisant les parcours de réussite, en structurant l'offre de transport, en aidant les étudiants à se loger, en favorisant une alimentation saine, en améliorant les conditions d'études et d'orientation postbac, en intégrant un « droit à l'erreur », en suivant des cohortes

- *Comprendre le décrochage pour mieux agir (06/2021)*
- [\*L'attractivité de la recherche en CVL– Menaces et opportunités \(12/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Enseignement supérieur et recherche en région CVL et liens avec ses territoires \(12/2016\)\*](#)

**Favoriser l'entrée des étudiants de la monde de l'entreprise** en encourageant l'implantation de FabLab, en accentuant la liaison permanente entre enseignement et entreprises, en favorisant l'entrepreneuriat des jeunes

- [\*L'attractivité de la recherche en CVL– Menaces et opportunités \(12/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Enseignement supérieur et recherche en région CVL et liens avec ses territoires \(12/2016\)\*](#)

**Pousser une politique universitaire et de recherche complémentaire en région** en accompagnant l'espace métropolitain ligérien dans le domaine scientifique et éducatif, en amplifiant les dynamiques de coopération, en valorisant la filière de recherche d'excellence sur l'autisme

- [\*L'attractivité de la recherche en CVL– Menaces et opportunités \(12/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*Enseignement supérieur et recherche en région CVL et liens avec ses territoires \(12/2016\)\*](#)

**Favoriser la recherche** en promouvant l'ESR régional, en renforçant les aides à la poursuite de thèses, en favorisant les collaborations entre laboratoires privés et publics, en finançant des appels à projet « blancs », et des projets dégagés des contingences de « campagne »

### SOURCE DES DONNEES

- *Producteur : Education Nationale / INSEE*
- *Périodicité : Annuelle*
- *Mise à jour : Septembre 2021*
- *Dernière année disponible : n-3*

## Indicateur n°8 : Pauvreté monétaire

## CHIFFRES-CLES

- 13% d'individus vivant sous le seuil de pauvreté

## OBJECTIF DU CESER CVL

Faire baisser le taux de pauvreté ✓

## DEFINITION

Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus ou de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé de manière relative par rapport au niveau de vie de l'ensemble de la population (revenu inférieur à 60% par rapport au revenu médian, soit 8684 € en CVL).

## LIMITES DE L'INDICATEUR

- Le taux de pauvreté défini englobe la totalité de la population. Les taux de pauvreté sont sensiblement différents selon l'âge (retraité(e)s, personnes seules, jeunes,...) et la localisation des ménages (métropole, milieu rural,...).
- Le revenu est à considérer de manière relative, les conditions de vie étant différentes selon la composition de son foyer et sa localisation notamment.
- Une disponibilité des données tardives.

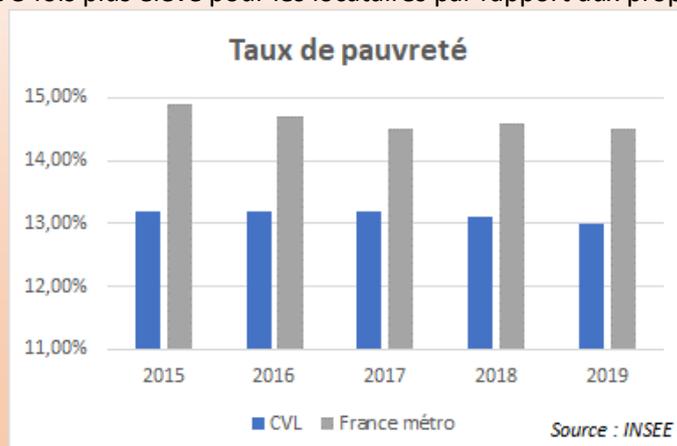
## CONSTAT

En Centre-Val de Loire en 2019, **13% des habitants vivent en-dessous du seuil de pauvreté**. Ce taux est sensiblement inférieur à la moyenne nationale de 14,5%.

Ce taux continue sa baisse avec un nouveau recul de 0,1 point sur la région par rapport à 2018 (idem en France métropolitaine) après avoir connu une augmentation de 0,9 point sur les 5 précédentes années.

Le taux de pauvreté est le plus élevé dans les classes les plus jeunes de moins de 30 ans (21,9% en augmentation de 0,8 point sur un an) et diminue progressivement plus l'âge vient à augmenter pour atteindre 7,7% (-0,1 point sur un an) chez les 75 ans et plus, démontrant la fragilité augmentée des plus jeunes.

Le statut d'occupation du logement constitue un enjeu de pauvreté avec un taux de pauvreté près de 5 fois plus élevé pour les locataires par rapport aux propriétaires.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Favoriser l'insertion par l'activité économique** en identifiant les territoires et les emplois cibles, en portant une attention particulière aux apprenants les plus fragiles, en généralisant la clause d'insertion sociale 43

- [L'attractivité de la recherche en Centre-Val de Loire – Menaces et opportunités \(12/2019\)](#)
- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)
- [La région CVL à l'épreuve des discriminations \(02/2016\)](#)

**Lutter contre les discriminations** en apportant un soutien linguistique, en impulsant une politique forte de formation et d'emploi pour parvenir à l'égalité professionnelles

- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)
- [La région CVL à l'épreuve des discriminations \(02/2016\)](#)

**Affirmer le statut de chef de file du Conseil régional comme moteur de l'ESS**

- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

### **SOURCE DES DONNEES**

- *Producteur : INSEE-Filosofi*
- *Périodicité : Annuelle*
- *Mise à jour : Janvier 2022*
- *Dernière année disponible : n-3*

## Indicateur n°9 : Consommation et production d'énergie

### CHIFFRES-CLES

- Conso énergies (DCC) :  
-0,6% en 2019
- ENR/Conso : 12,6%

### OBJECTIFS DU CESER CVL

- Diminuer la consommation d'énergies de 2,5% par an sur 5 ans* ✗
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale* ✓

### DEFINITION

La consommation d'énergies concerne la consommation finale énergétique en région et permet de rendre compte de l'activité du territoire. Cette donnée est corrigée du climat (DCC) afin de prendre en compte les écarts de températures entre années. La DCC est obtenue grâce au DJU (Degrés Jours Unifiés) permettant d'évaluer la sévérité du climat sur une année sur un territoire donné.

L'indicateur *énergies renouvelables / consommation (ENR/conso)* montre la part de la consommation régionale assurée via des productions d'énergies renouvelables régionales. Les énergies renouvelables en région comprennent les déchets, l'éolien, le photovoltaïque, l'hydraulique, la méthanisation, les ISDND (Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux), le bois, la géothermie, et le solaire thermique.

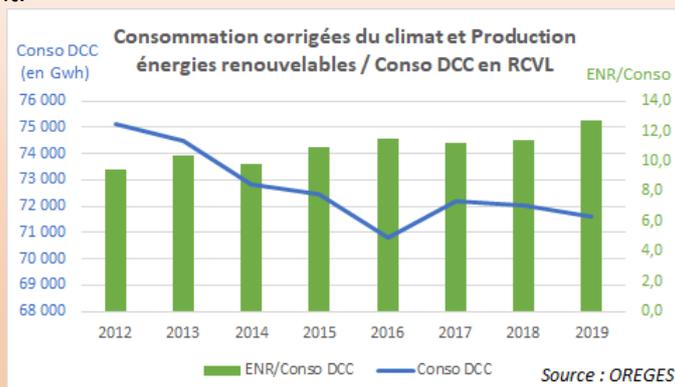
La consommation et la production d'énergies sont définies par vecteur énergétique (thermique, électrique).

### LIMITES DES INDICATEURS

- Le non ENR n'est détaillé que pour l'électricité.
- Certaines consommations se basent sur des hypothèses et non sur des observations.
- Cette donnée ne prend pas en compte les impacts de certaines productions d'énergies sur les gaz à effet de serre.
- Les consommations corrigées du climat peuvent péjorer les efforts réalisés sur les baisses de consommation par les ménages et les activités, un « socle de consommations minimales » étant difficilement maîtrisable.

En 2019, la **consommation d'énergies** est en légère diminution par rapport à 2018 de -0,6% en RCVL avec 71 615 GWh consommés corrigés du climat (DCC) (70 509 GWh de consommation non DCC). **Sur les cinq dernières années, l'évolution annuelle moyenne linéaire en région est de -0,34%.**

**La part des énergies renouvelables produites en région sur la consommation DCC régionale est en hausse importante** sur la dernière année observée (2019) avec 12,6% (9 085 / 71 615 GWh). La dynamique positive est une dynamique de fond sur les huit dernières années avec une augmentation quasi-constante (en 2008, le taux d'ENR dans la consommation DCC était de 7,5%) grâce à une forte hausse de la production éolienne et solaire notamment.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Diminuer les consommations d'énergies par la sobriété énergétique** en agissant sur les trois piliers de la politique énergétique (sobriété énergétique, efficacité énergétique, développement des ENR), en anticipant les changements climatiques, en établissant des objectifs par paliers et les communiquer, en simplifiant les démarches à mener pour le SPRE

- [\*Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)\*](#)
- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*38,3°C le matin... A l'ombre – S'adapter au changement climatique en région Centre-Val de Loire \(11/2015\)\*](#)

**Pousser les énergies renouvelables propres** en prenant en comptant l'impact carbone, en œuvrant à l'émergence de l'hydrogène, en favorisant les systèmes de cogénération, en maillant le territoire d'unités de méthanisation

- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)
- [\*38,3°C le matin... A l'ombre – S'adapter au changement climatique en région Centre-Val de Loire \(11/2015\)\*](#)

**Aider la recherche en région sur les thématiques énergétiques** en mobilisant davantage les université et l'INSA et autres organismes de recherches publics et privés à l'échelle régionale, en accompagnant le devenir de la filière électronucléaire régionale

- [\*Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)\*](#)

### SOURCE DES DONNEES

- *Producteur : Lig'Air-OREGES*
- *Périodicité : Bisannuelle*
- *Mise à jour : Mars 2021*
- *Dernière année disponible Conso : n-2*
- *Dernière année disponible ER : n-2*

## Indicateur n°10 : Artificialisation des sols

### CHIFFRES-CLES

- +1,35% par an sur 10 ans de sols artificialisés

### OBJECTIF DU CESER CVL

Parvenir à une artificialisation des sols inférieures ou égale à l'évolution de la population ✗

### DEFINITION

L'artificialisation des sols détermine l'évolution de l'emprise urbaine (sols bâtis et revêtus, chantiers, terrains vagues et espaces verts artificiels) sur les espaces agricoles et boisés-naturels.

### LIMITES DE L'INDICATEUR

- La donnée communiquée ne distingue pas les sols artificialisés « bâtis et revêtus » et les sols artificialisés « espaces verts ».
- Cette donnée est issue d'une enquête composée d'échantillonnage retenu selon un compromis modulable entre le coût de l'enquête et la précision souhaitée des résultats. Une marge d'erreur de plus ou moins 5% dans la quantification des surfaces est admise.
- Un changement méthodologique impliquera une non communication des données

### CONSTAT

En Région Centre-Val de Loire, l'artificialisation des sols se maintient à un rythme soutenu de +1,35% par an entre 2006 et 2015 quand la population ne s'est accrue que de 0,26%. Cette évolution est identique à l'évolution nationale pour une augmentation de population près de deux fois supérieure. **On note un point d'inflexion à partir de 2008-2010 marquant une tendance au ralentissement de l'artificialisation nette.**

Les évolutions par départements sont très disparates :

- L'Indre et l'Indre-et-Loire ont une évolution sensiblement supérieure à la moyenne régionale, malgré une diminution de population dans le premier ;
- Le Cher et l'Eure-et-Loir se situe dans la moyenne nationale ;
- Le Loiret et le Loir-et-Cher sont inférieur à la moyenne bien qu'ils disposent d'évolution positive de la population majeure à l'échelle régionale.

Moyenne annuelle d'évolution de la population et de l'artificialisation des sols entre 2006 et 2015 (en %)

Source : DRAAF

Dép	Sols	Population
18	1,37	-0,20
28	1,28	0,34
36	2,22	-0,42
37	1,95	0,46
41	0,75	0,27
45	0,94	0,47
CVL	1,35	0,26
FR Métro	1,36	0,51

## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Réhabiliter les fiches urbaines pour réduire les consommations d'espaces naturels** en établissant un diagnostic quantitatif et qualitatif, en inscrivant leur requalification dans des projets urbains globaux (via PDU et SCoT notamment), en veillant à la mixité sociale sur ces projets

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Requalification des friches urbaines : quelles perspectives en région Centre-Val de Loire ? \(06/2015\)](#)

**Approfondir les connaissances sur les biodiversités locales, les protéger et les faire connaître aux populations**

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Mettre en œuvre des démarches « zéro artificialisation nette » (ZAN) dans les démarches de planification et y intégrer les agriculteurs** en expérimentant et favorisant les systèmes agricoles alternatifs, en expérimentant des sites pilotes de pratiques agricoles favorisant la biodiversité, en surveillant l'évolution des milieux boisés, en préservant la qualité paysagère des territoires

- [Pour un aménagement concerté et équilibré des granges franciliennes : quelles nouvelles coopérations interrégionales ? \(avec le CESER IdF, 04/2021\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Mener une réflexion importante sur la gestion de l'eau** en menant une réflexion globale sur l'eau, en conservant des zones d'expansion naturelle des crues, en sensibilisant sur le risque d'inondation, notamment la « Loire vivante »

- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)

**Décider, légiférer et financer/accompagner les politiques et actions pour une mise en œuvre opérante de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB)**

- [Contribution à l'élaboration de la Stratégie Nationale Biodiversité \(04/2021\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : DRAAF
- Périodicité : Annuelle
- Mise à jour : Avril 2019

## Indicateur n°11 : Emissions de Gaz à effets de serre (GES)

### CHIFFRES-CLES

- -0,2% émissions de GES (2018-2019)
- -16% depuis 2008

### OBJECTIF DU CESER CVL

Diviser par 4 les émissions de GES à horizon 2050 (base 2008 : 20,4 Mt) ✓

### DEFINITION

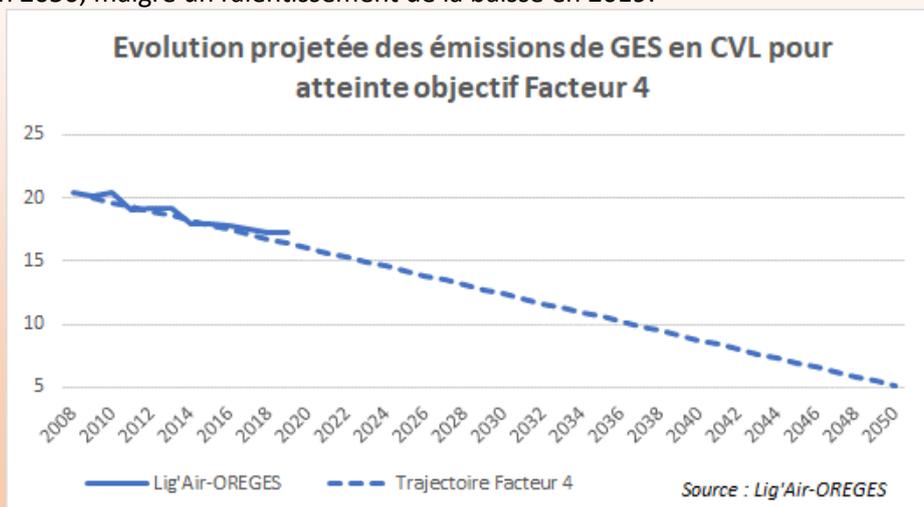
Emission de gaz à effet de serres issues des activités économiques et des ménages. L'augmentation de la concentration de ces GES dans l'atmosphère terrestre est le principal facteur à l'origine du réchauffement climatique.

### LIMITES DE L'INDICATEUR

- Les GES sont calculés SCOPE 2 (avec prise en compte des émissions indirectes de la chaleur et de l'électricité). Les émissions de produits d'importation sont comptabilisées sur le territoire exportateur. Ces émissions relevant du périmètre SCOPE 3 sont prises en comptes dans d'autres études empreintes carbone, analyse du cycle de vie mais pas dans les données d'inventaire territorialisées présentées ici.

### CONSTAT

Sur la dernière année d'observation (2019), les émissions de GES se sont stabilisées pour s'établir à moins de 17,2 millions de tonnes équivalent CO2 (-0,97% en taux d'évolution annuel moyen linéaire sur 5 ans). A remarquer, cette évolution est sensiblement ralentie par rapport aux observations antérieures (-2,1% en 2018 notamment). L'évolution sur les onze dernières années observées tend à atteindre l'objectif facteur 4 à horizon 2050, malgré un ralentissement de la baisse en 2019.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Réduire les consommations d'énergies en agissant sur les trois piliers de la politique énergétique** : sobriété énergétique, efficacité énergétique, puis développement des énergies renouvelables

- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

**Prêter attention aux effets collatéraux d'énergies émergentes** en portant une attention particulière au lien entre type de production / consommation d'énergie et qualité de l'air, en surveillant l'évolution des milieux boisés exploités en tant que bois énergie

- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

**Favoriser les entreprises vertueuses** en prolongeant le principe « pollueur/payeur », en mettant en avant les possibilités de diminution des volumes de déchets, en développant une stratégie de fret ferroviaire avec une région pilote au niveau national, en introduisant une dimension environnementale dans toute politique culturelle, en favorisant les initiatives pour les hébergements engagés dans la protection de l'environnement

- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)
- [L'apport économique de la culture en région CVL \(10/2016\)](#)
- [Un élan nécessaire pour le fret ferroviaire en région CVL \(06/2016\)](#)

**Augmenter le report modal des modes individuels polluants vers des modes doux ou les transports collectifs** en menant des campagnes pour sensibiliser la population de la région sur les préoccupations environnementales en vue de faire évoluer les comportements, en améliorant les infrastructures selon les besoins des populations en développant l'intermodalité vélo - bus - tram - covoiturage organisé - train

- [Métropolisation et cohésion régionale \(10/2020\)](#)
- [Ouverture à la concurrence des TER en région Centre-Val de Loire – Contribution du CESER \(02/2020\)](#)
- [Grand débat national – Contribution du CESER \(02/2019\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADET \(12/2018\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : Lig'Air
- Périodicité : Annuelle
- Mise à jour : Mars 2021
- Dernière année disponible : n-3

## Indicateur n°12 : Fréquentation TER

## CHIFFRES-CLES

- 880 millions passagers.km
- -39,6% en 2020

## OBJECTIF DU CESER CVL

Disposer d'une évolution positive du passager.km ❌

## DEFINITION

Le passager.kilomètres (*nb passagers x nb km parcourus*) est une unité de mesure référence dans le transport permettant d'intégrer le nombre total de passagers et les kilomètres qu'ils ont effectué par le mode ferroviaire.

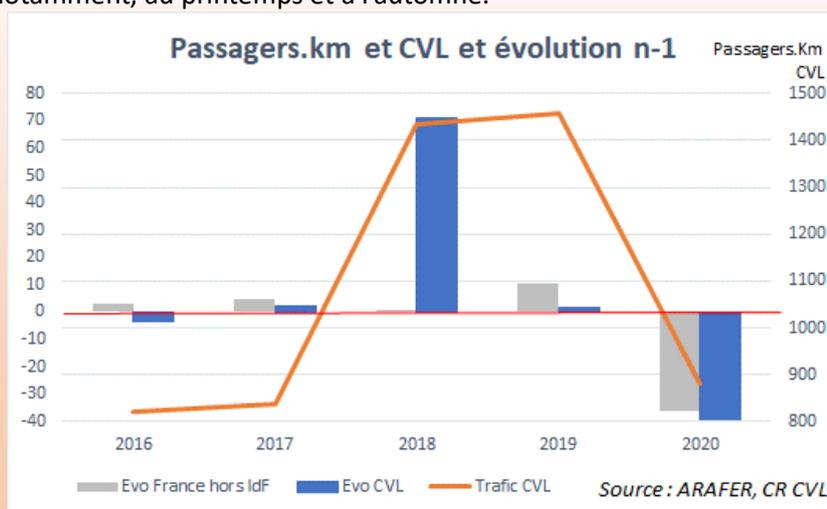
## LIMITES DE L'INDICATEUR

- Le service TER ne prend pas en compte les habitants empruntant des services ferroviaires nationaux traversant la région (TGV, Intercités). Ces services tendent à se réduire du fait d'une reprise de 4 lignes TET par la Région Centre-Val de Loire en Rémi.
- La donnée ne permet pas d'appréhender la part de la population régionale ayant empruntée le mode ferroviaire, ni de distinguer la fréquence et la distance des trajets.
- A partir de 2018, une rupture statistique est présente suite à l'intégration de 4 lignes TET au sein du service TER en région Centre-Val de Loire.

## CONSTAT

La fréquentation des TER en Centre-Val de Loire a connu en 2020 une forte baisse avec 880 millions de passagers.km, soit -39,6%. Cette baisse est sensiblement plus importante que les observations nationales hors IdF à -36%.

Les évolutions négatives des trafics en Centre-Val de Loire et en France sont dus pour l'essentiel aux divers confinements et mises en place du télétravail obligatoire sur deux périodes notamment, au printemps et à l'automne.



## RECOMMANDATIONS DU CESER CVL

**Maintenir les infrastructures et services ferroviaires existants et en créer de nouveaux structurants pour l'attractivité de la région** en promouvant des projets régionaux (Voves-Orléans, Tours-Loches, étoiles ferroviaires de Tours, Orléans et Chartres) et interrégionaux (interconnexion sud TGV Ile-de-France, POLT, POCL), en favorisant les flux croisés entre métropoles et pôles secondaires, et en développant les relations tram – train (dont Orléans – Châteauneuf/Loire)

- [Métropolisation et cohésion régionale \(10/2020\)](#)
- [Ouverture à la concurrence des TER en région CVL – Contribution du CESER \(02/2020\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Contribution à la revoyure de la Convention TER CVL 2014-2020 – Premières observations avant la négociation \(06/2017\)](#)

**Faciliter l'accès aux transports en commun** en développant la billetterie unique de mobilité JV Malin, en accompagnant la transition numérique du secteur, en mettant en place la gratuité des déplacements des jeunes en région, en améliorant l'offre de service via un cahier des charges fortement prescriptif dans les conventions Région/SNCF

- [Ouverture à la concurrence des TER en région CVL – Contribution du CESER \(02/2020\)](#)
- [Contribution du CESER CVL au SRADDET \(12/2018\)](#)
- [Contribution à la revoyure de la Convention TER CVL 2014-2020 – Premières observations avant la négociation \(06/2017\)](#)

**Miser sur des transports ferroviaires plus durables** en poursuivant un dialogue constructif entre l'opérateur historique et la Région et en reconduisant la convention pour 10 ans en 2020, en fixant des objectifs environnementaux et sociaux élargis et les communiquer auprès du grand public.

- [Ouverture à la concurrence des TER en région CVL – Contribution du CESER \(02/2020\)](#)

**Assurer une mobilité optimale, intégrée et durable dans les espaces de franges** en y assurant une ingénierie territoriale, en développant les infrastructures locales et développant de nouveaux services

- [Pour un aménagement concerté et équilibré des granges franciliennes : quelles nouvelles coopérations interrégionales ? \(avec le CESER IdF, 04/2021\)](#)

### SOURCE DES DONNEES

- Producteur : ARAFER
- Périodicité : Annuelle
- Mise à jour : Janvier 2022
- Dernière année disponible : n-2

# COMPOSITION DE L'ATELIER CONJONCTURE

Rapporteur Général : Patrice DUCEAU

Membres de l'Atelier Conjoncture :

Roland BARTHE  
Monique FANTIN  
Hubert JOUOT  
Paulette PICARD  
Jean-Louis RENIER

Chargé de mission : Vincent SANTOUL

## REMERCIEMENTS

Le CESER Centre-Val de Loire tient à remercier les organismes régionaux fournisseurs de données permettant la réalisation de ce document :

- Agence Régionale de la Biodiversité
- Banque de France
- CAF
- CCIR
- Conseil régional Centre-Val de Loire
- CRMA
- DIRECCTE
- Dév'Up
- DRAAF
- Education Nationale
- INSEE
- Lig'Air - OREGES
- Pôle Emploi
- URSSAF
- SNCF

# RAPPORTS DU CESER CVL VOTES DEPUIS 2015

## *Classement par date de vote*

Programme européen LEADER 2023-2027 – Contribution (*Février 2022*)

Agrotransformation en Centre-Val de Loire – opportunités de valorisation des productions agricoles régionales et des produits alimentaires (*Juillet 2021*)

Comprendre le décrochage pour mieux agir – Evaluation des politiques publiques en faveur de la lutte contre le décrochage des étudiants en 1<sup>ère</sup> année postbac en région Centre-Val de Loire (*Juin 2021*)

Pour un aménagement concerté et équilibré des franges franciliennes : Quelles nouvelles coopérations interrégionales ? (*Avril 2021*)

Contribution à l'élaboration de la Stratégie Nationale Biodiversité (*Avril 2021*)

Attractivité, territoires et bien-être, la qualité de vie interrogée (*Octobre 2020*)

Métropolisation et cohésion régionale – Tours et Orléans peuvent-elles « faire métropole » ? Un défi régional en Centre-Val de Loire (*Octobre 2020*)

Ouverture à la concurrence des TER en région Centre-Val de Loire – Contribution du CESER (*Février 2020*)

Virage numérique dans les TPE (*Février 2020*)

L'attractivité de la recherche en Centre-Val de Loire – Menaces et opportunités (*Décembre 2019*)

Pour une égalité réelle au CESER Centre-Val de Loire (*Juin 2019*)

Grand débat national – Contribution du CESER (*Février 2019*)

SDAGE Loire-Bretagne et Seine-Normandie – Contribution du CESER – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (*Février 2019*)

PGRI Loire-Bretagne et Seine-Normandie – Contribution du CESER – Plan de gestion des risques d'inondation (*Février 2019*)

Situation des hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire – Saisine citoyenne du CESER (*Février 2019*)

Contribution du CESER Centre-Val de Loire au SRADDET – 27 chantiers pour doper l'attractivité régionale et répondre aux besoins des populations (*Décembre 2018*)

Contribution du CESER Centre-Val de Loire au Schéma Régional de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (*Décembre 2017*)

Bien vivre son logement – le logement des jeunes et des personnes âgées en région Centre-Val de Loire (*Décembre 2017*)

Et pourtant elle tourne ! – Economie circulaire : un défi pour la région (*Novembre 2017*)

Scolarisation des lycéens en situation de handicap en région Centre-Val de Loire (*Novembre 2017*)

Vers la Démocratie permanente (*Octobre 2017*)

Contribution au Plan Régional Centre-Val de Loire de Prévention et de gestion des Déchets (*Octobre 2017*)

Contribution à la revoyure de la Convention TER Centre-Val de Loire 2014-2020 – Premières observations avant la négociation *(Juin 2017)*

Contribution à la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire *(Juin 2017)*

Enseignement supérieur et recherche en région Centre-Val de Loire et liens avec ses territoires *(Décembre 2016)*

Contribution du CESER Centre-Val de Loire au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'internationalisation (SRDEII) *(Octobre 2016)*

L'apport économique de la culture en région Centre-Val de Loire *(Octobre 2016)*

Pour un meilleur accompagnement des entreprises régionales *(Juin 2016)*

Un élan nécessaire pour le fret ferroviaire en région Centre-Val de Loire *(Juin 2016)*

Comprendre l'industrie du futur en région Centre-Val de Loire *(Juin 2016)*

La région Centre-Val de Loire à l'épreuve des discriminations *(Février 2016)*

38,3°C le matin... A l'ombre – S'adapter au changement climatique en région Centre-Val de Loire *(Novembre 2015)*

Le bénévolat et le lien entre les âges – mieux vivre ensemble, pour une société plus solidaire en région Centre-Val de Loire *(Novembre 2015)*

Contribution du CESER Centre-Val de Loire en vue des élections régionales 2015 *(Juin 2015)*

Requalification des friches urbaines : quelles perspectives en région Centre-Val de Loire ? *(Juin 2015)*

Le Perche en route vers un grand projet de territoire – plaidoyer pour une Conférence Territoriale de Développement Local *(Juin 2015, en collaboration avec les CESER Pays de la Loire et Basse-Normandie)*



# CESER Centre-Val de Loire

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional du Centre-Val de Loire

---

9 rue Saint-Pierre Lentin • 45000 ORLÉANS • Tél. : 02 38 70 30 39 • Email : [ceser@centrevaleloire.fr](mailto:ceser@centrevaleloire.fr)  
[ceser.centre-valde Loire.fr](http://ceser.centre-valde Loire.fr)